

le 30 janvier 2019

www.bourgenbresse.fr

Cabinet du Maire

☎ 04.74.45.71.03 – 📠 04.74.22.82.02

N/Réf. : JFD/BM/JF

**Collectif Solidarité Migrants de
Bourg-en-Bresse et de l'Ain
C/o Emmaüs Servas
5 place de l'Eglise
01960 SERVAS**

Objet : création de l'ANVITA
À l'attention de Madame Bernadette PERRAUD et
Messieurs Jean MAUPOINT et Rémy GARRAUD

Madame, Messieurs,

Vous avez souhaité m'interpeller au sujet de la création de l'association des Villes et territoires accueillants (ANVITA) créée à l'initiative, entre autres, de quelques maires.

Vous le savez, je n'ai eu de cesse ces dernières années de demander à l'État d'être à la hauteur des engagements pris par la France dans les traités internationaux en matière d'accueil des demandeurs d'asile. J'ai dit et écrit que j'étais favorable à accueillir à Bourg-en-Bresse tout centre d'hébergement financé et géré par l'État afin de mettre fin aux squats insalubres que nous avons trop longtemps connus. Des places nouvelles, gérées par l'État, ont été créées, alors que dans de nombreuses villes, les maires s'y opposent au contraire. Je note d'ailleurs que les choses se sont nettement améliorées depuis quelques temps dans notre ville.

Par ailleurs, la Ville de Bourg-en-Bresse a toujours pris sa part dans l'accueil de ces populations, notamment à travers la scolarisation systématique et immédiate des enfants avec tout ce que cela implique (transports, cantines). Nous portons également des actions visant à faciliter l'intégration de ces populations dans la cité en leur donnant par exemple accès à des formations de français.

Toutefois, la charte que vous m'avez transmis met en exergue un point auquel je ne peux souscrire : je distinguerai toujours, et je sais que c'est un point de désaccord entre nous, le demandeur d'asile et le débouté du droit d'asile. Confondre les deux revient à prôner un accueil inconditionnel ce que je ne pense pas tenable et acceptable pour la France. Comme nous avons souvent échangé ensemble sur ce point, vous ne serez pas surpris de ma position.

Ceci dit, je vous indique que je vais, en tant que Maire, rejoindre le réseau Solid'R lancé par le délégué Alain Régnier afin, je l'espère, de partager les bonnes pratiques entre collectivités dans l'accueil des réfugiés et de mettre en lumière l'apport indispensable de la société civile dans ce domaine. Je souhaite que ce réseau nous offre également la possibilité de valoriser l'apport des réfugiés à notre économie et à notre société afin de partager une vision plus positive de l'accueil de ces populations avec l'ensemble des citoyens.

Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Bonne amicalité

Le Maire

A long, horizontal handwritten signature in black ink, starting with a large, stylized initial 'J' and ending with a long horizontal stroke.

Jean-François DEBAT

Président de la Communauté d'Agglomération
du Bassin de Bourg-en-Bresse
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes